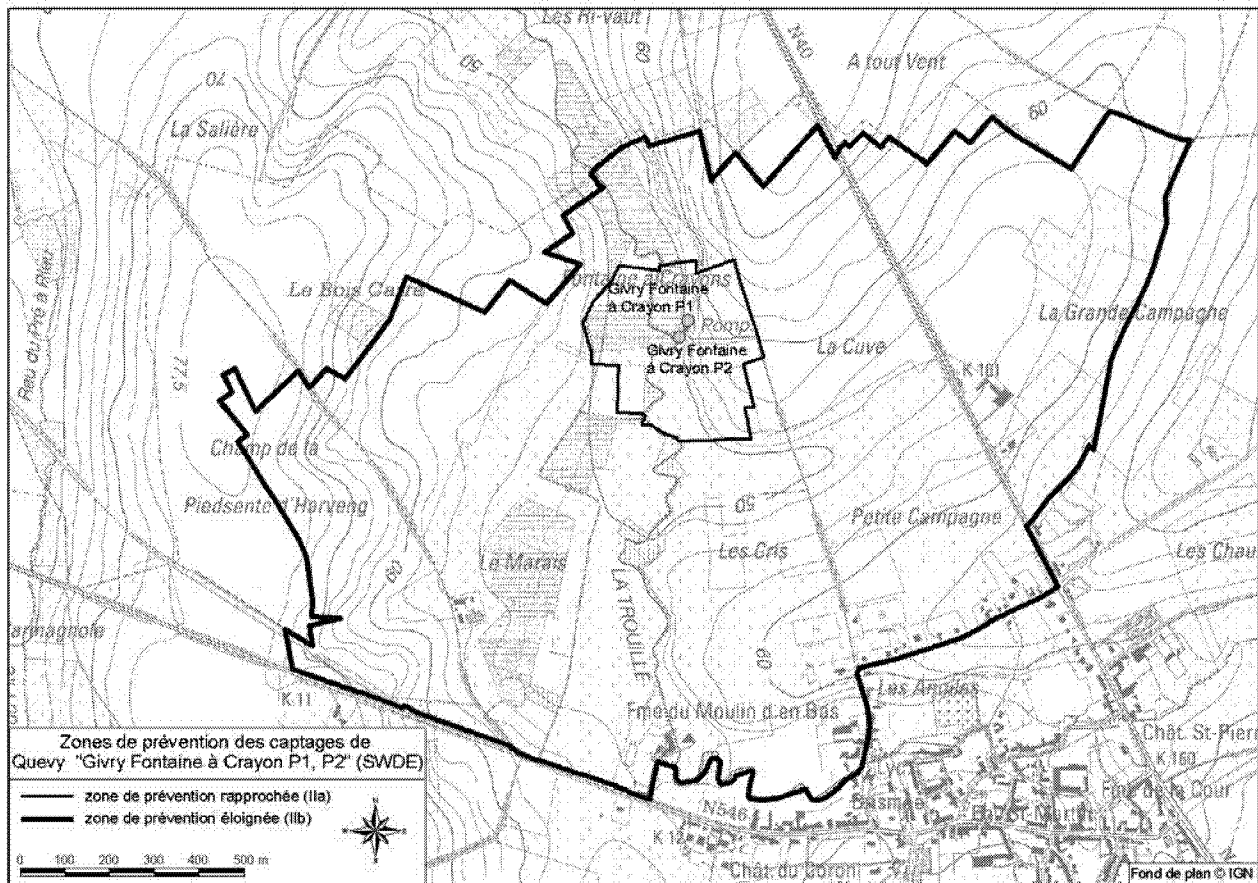


ANNEXE II

Tracé approximatif des zones de prévention rapprochée et éloignée des ouvrages de prise d'eau concernés.



NB : Les plans de détail sont consultables à l'Administration.